

M. l'échevin Giroux s'oppose à l'étude de ladite motion que l'on permet de rester comme avis de motion.

48.—M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'éch. BOYD,

Propose: Vu que la Cité a accordé en 1910 une subvention de \$10,000 à l'Association de l'Exposition Industrielle de Montréal afin de permettre aux directeurs de cette association d'organiser une exposition annuelle à Montréal;

Attendu que depuis que cette subvention a été votée l'idée d'établir une exposition annuelle semble avoir été abandonnée;

Qu'il soit en conséquence,

Résolu: De prier les avocats de la Cité de bien vouloir informer le Conseil par quel moyen la Ville pourrait se faire rembourser le montant de \$10,000, voté le 10 octobre 1910, comme subvention à l'Association de l'Exposition Industrielle de Montréal.

49.—Sur proposition de M. l'éch. LARIVIERE, appuyée par M. l'éch. VANDELAC, il est

Résolu: Que les mots suivants soient ajoutés à l'avis public, re amendements à la Charte: "Publication d'avis publics."

50.—Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. WARD, il est

Résolu: Que le Surintendant du Département des Licenses et Privilèges soit prié de bien vouloir dire au Conseil combien il y a de salles de vues animées, de salles de théâtres, salles de concerts, parcs ou places d'amusements, ronds de course, terrains de baseball, lacrosse, football, etc., ou tous autres endroits où il se donne des représentations publiques; quel est le nombre de sièges que chacune de ces salles contiennent et quel est le nombre approximatif des personnes qui les fréquentent durant l'année; combien vient-il de cirques annuellement à Montréal et combien de personnes assistent aux représentations que donnent ces cirques.

51.—Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LORANGER, il est

Résolu: Que le Président du Bureau des Estimateurs, le Trésorier et le Contrôleur de la Cité soient priés de fournir au Conseil les renseignements suivants:

1° Quel est le montant que la Ville a dépensé depuis 1910, à même le fonds d'emprunt, pour achats d'immeubles, pour fins municipales?

2° Quelle est la valeur de ces immeubles telle que portée au rôle d'évaluation?

3° Combien la Ville perd-elle de taxes par suite du fait que ces immeubles sont devenus propriétés municipales?

4° Quelle est la valeur approximative des terrains que la Cité aura à revendre et quel est le montant approximatif de taxes que la Ville retirera lorsque ces terrains seront vendus et construits?

5° En résumé, quel est le montant approximatif dont se trouve grevé le fonds d'emprunt pour des immeubles que la Ville doit revendre et quel est le montant dont se trouve grevé le budget annuel en charge d'intérêts et fonds d'amortissement et de quel montant de revenu la Ville se trouve-t-elle temporairement privée d'ici à ce que ces immeubles soient revendus à des particuliers qui construiront des édifices et qui paieront leur quote-part de taxe à la Ville.

AVIS DE MOTION.

52.—De M. l'échevin Houlé, à l'effet d'amender le Règlement No 432, re taxes.

ORDRE DU JOUR.

53.—Etant lu l'ordre du jour, à l'effet de prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires pour l'émission d'un emprunt temporaire de \$5,000,000.

A ce sujet, soumises et lues les offres suivantes de négociier ledit emprunt de la part de (a) M. J. D. Plante; (b) M.

Ald. Giroux objected to the consideration of said motion which was allowed to remain as a notice of motion.

48.—Ald. L. A. LAPOINTE moved, seconded by Ald. BOYD,

Whereas the City granted, in 1910, a subsidy of \$10,000 to the Montreal Industrial Exhibition Association in order to enable the directors of such Association to organize an annual exhibition in Montreal;

Whereas, since this subsidy was voted, the idea of holding an annual exhibition seems to have given up;

It was

Resolved: That the City Attorneys be requested to inform the Council by what means the City might obtain the refund of the amount of \$10,000 voted on the 10th October, 1910, as subsidy to the Montreal Industrial Exhibition Association.

49.—On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. VANDELAC, it was

Resolved: That the following words be added to the public notice re amendments to the Charter: "publication of public notices".

50.—Moved by Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. WARD,

That the Superintendent of the License and Privilege Department be requested to let the Council know how many moving picture halls, theatre halls, concert halls, parks or places of amusement, race courses, baseball, lacrosse, football, etc., grounds, or other places where public representations are given, there are; how many seats each of these halls contain and how many persons, approximately, frequent the same during the year; how many circuses come to Montreal annually and how many persons attend the exhibitions given by such circuses.

51.—On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LORANGER, it was

Resolved: That the Chairman of the Board of Assessors, the City Treasurer and the City Comptroller be requested to furnish to the Council, the following information:

1. What amount has the City expended since 1910, ex-loan fund for the purchase of immoveables for municipal purposes?

2. What is the assessed value of such immoveables?

3. How much does the City loose in taxes owing to the fact that said immoveables have become municipal properties?

4. What is the approximate value of the lots of land which the City will have to resell and what is the approximate amount of taxes which the City will collect when these lots have been sold and built upon?

5. In short, what is the approximate amount charged against the loan fund for immoveables which the City is to resell, and what is the amount included in the annual budget for interests and sinking fund, and of what amount of revenue is the City temporarily deprived until such time as these immoveables have been resold to private individuals, who will erect buildings thereon and pay their share of taxes to the City.

NOTICE OF MOTION.

52.—By Ald. Houlé, to amend By-law No. 432 re taxes.

ORDER OF THE DAY.

53.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to issue a temporary loan of \$5,000,000.

In this connection, submitted and read the following offers to negotiate said loan from (a) Mr. J. D. Plante;